

interet des chapitres actes et contrats administratifs

Par **Katharina**, le **22/05/2008** à **11:31**

Coucou,

Voilà je me demandais ce qu'il en était dans les autres facs : pour ma part en TD on a eu que des propositions de dissert quasiment sur les actes et les contrats administratifs, dois-je en conclure que si ça tombe à l'examen ce sera sous forme de dissert et que le commentaire d'arrêt portera + sur les services publics et la police administrative ?

Merci.

Par **deydey**, le **22/05/2008** à **16:32**

La seule chose que je peux te dire, c'est que l'année dernière, au second semestre, les contrats administratifs et actes administratifs ne sont pas tombés (enfin si je me souviens bien), on a eu sur la police administrative. Mais cela peut être pas mal de jeter un coup d'oeil dessus!

Après, tu peux avoir des arrêts portant sur les contrats administratifs et des dissertations tombant sur la police administrative, service public et tout le tintouin!

Je ne sais que te dire !

Par **juliette**, le **22/05/2008** à **17:19**

Quelles différences d'une fac à l'autre.

nous la police on l'a fait au premier semestre.

Méfie toi kat', les chargés de td ne sont pas forcément au courant des sujets à l'avance donc le fait que tu n'aies eu que des dissertations n'est pas forcément un indice.

Par **Katharina**, le **22/05/2008** à **19:57**

Je ne compte pas du tout zapper les chapitres je vous rassure je les ai déjà étudiés, c'est plus

que je ne vois pas trop comment faire un commentaire d'arrêt dessus c'est quand même

.idea.

vachement théorique Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **22/05/2008** à **21:24**

C'est vrai que c'est théorique.

Mais bon j'ai du faire un commentaire sur un arrêt sur les mesures d'ordre intérieure (dans le service pénitencier). Ce que j'ai fait été assez théorique, mais comme j'ai toujours rattaché à l'arrêt c'est passé.

Par **Lina**, le **23/05/2008** à **21:30**

Perso, ma prof ne propose pas de commentaire d'arrêt à proprement parler... Juste une dissert ou un sujet pratique avec des questions sur un texte (en général des questions visant à ce qu'on commente).

Dans ma fiche de TD en revanche, il y avait des arrêts et des dissertations proposés pour toutes les séances donc également pour les contrats et les actes...

Par **Katharina**, le **24/05/2008** à **09:38**

Ben moi aussi sur les fiches de TD il y avait des arrêts mais pas à rédiger du coup je me dis qu'il risque d'y avoir un sujet de dissert sur les actes / K administratifs et un pratique sur le SP

ou la police administrative ce que je préférerais Image not found or type unknown Enfin il ne faut pas jouer sur les prévisions en + à la colle on a déjà eut police administrative en commentaire à mon avis ça va twisted.

pas retomber .. Je vais aller à la BU voir ce qu'ils ont eu l'an passé Image not found or type unknown